

Edito :

L'heure des vœux !

Voilà revenu le temps des vœux.
Des vœux qui sont toujours bons!

Comment en effet souhaiter autre chose quand on aime ?

Alors la CFDT douane ne peut bien évidemment y déroger en ce début d'année 2010, en vous souhaitant de réaliser vos souhaits les plus chers.

Mais le temps des vœux sans tomber dans la rétrospection à tout va, peut être aussi le temps des bilans et du retour sur le passé récent, gage de mise sur de bonnes voies pour l'avenir !

Chaque année nous nous souhaitons le meilleur! Douze mois après, qu'en reste-t-il ? Qu'espérions-nous ? Qu'avons nous été cherché et qu'avons nous obtenu ensemble durant ces longs mois ?

Ainsi en 2008, après s'être souhaité une bonne année, les douaniers ont du rapidement se « cracher » dans les mains et lutter contre une réforme OP/CO nuisible pour le service public douanier comme pour eux-mêmes !

S'ils ont combattu jusqu'à l'automne, le seul fruit récolté, aura été non sur le fond de la

réforme, mais sur son accompagnement social, sous forme d'un accord signé par cinq organisations. Il commence à porter ses fruits à moyen terme (sur des régimes indemnitaires améliorés), pour donner sa pleine mesure en matière d'améliorations de carrières et de repyramidages sur le long terme.

A ceux qui ont décrié les cinq organisations qui ont pris leurs responsabilités, il est permis de leur demander ce qu'ils ont fait et obtenu par leur obstination à ne pas s'engager...

En 2009, les fonctionnaires ne voulaient pas des aspects nuisibles de la loi sur la mobilité, là aussi il y a loin de la coupe (de champagne de début d'année) aux lèvres de fin d'année.

d'écrire à la CFDT en temporaires,

Ce même directeur également

(Prime de Résultat), en engagements

lettres mises sur site neuf N°09/082).

Pour la CFDT-Douane, formuler le vœu de

définitivement cette sommes quelques

d'autres secteurs de la prennent conscience de

l'ont fait les syndicats douaniers en décembre dernier. C'est pourquoi ce numéro 375 de Syndicalisme Douane est centré sur la PFR et ses aspects inquiétants.

Alors nous ne dérogerons pas à la tradition, en souhaitant de toutes nos forces la suppression de ce qui n'est qu'un triste retour en arrière de plus de vingt ans.

Pour 2010, nos vœux les plus chers seront de voir aboutir les dossiers, brûlants pour certains, et toujours en cours :

- la suppression de la PFR et de la loi sur la mobilité ;
- une vraie réforme de la catégorie A ;
- la mise en application de celle du B (même si elle reste insatisfaisante) ;
- la fin de la politique du tout productif et des réductions d'emplois ;
- etc.

Il sera temps de regarder rétrospectivement dans un an ce que seront devenus ces dossiers et ce que nous aurons obtenu sur nos vœux.



**Meilleurs
Vœux!**

Même si le directeur général vient donnant quelques assurances l'avenir reste inquiétant.

général se veut

rassurant sur la PFR

Fonction et de

prenant des temporaires (voir en rubrique quoi de

il est important de voir disparaître

menace et nous uns à espérer que

fonction publique la nécessité d'agir comme

la nécessité d'agir comme

La Rémunération au mérite : le miroir aux alouettes !

Qui a dit que l'administration se portait plus mal depuis la suppression de la modulation des primes en 1989 ?

Si le service public qui doit être rendu aux usagers est moins bien assuré voire abandonné, en aucun cas la responsabilité des fonctionnaires ne peut être engagée. Bien au contraire!

En douane notamment, seuls le professionnalisme et la motivation des agents ont permis à l'administration de passer les caps poussifs de réformes successives menées tambour battant.

Remember, entre autres :

- 1993 et la fermeture des unités frontalières
- la réforme CI dès 2001
- la réforme du renseignement de 2004
- la réforme de la surveillance de 2003
- la réforme aéromaritime de 2004
- la réforme AG de 2005
- la réforme OP/CO de 2006 à 2009...

Ouf !

Pourra-t-on souffler un jour?

En ce moment ce sont des restructurations rampantes de la surveillance qui sont en cours alors que les CO n'ont pas fini de déguster...

Toutes autant qu'elles sont, ces réformes n'ont pu être digérées par la douane que grâce aux capacités d'adaptation et à la souplesse des personnels douaniers dont l'esprit de corps et l'amour du métier ne sont plus à vanter.

La suppression de la modulation du régime indemnitaire par Pierre Bérégofoy, en son temps, a de toute évidence permis de faire passer ces restructurations générales dans un climat plus serein pour tous (y compris l'encadrement qui était loin d'être unanime derrière ce système aux injustices criantes).

Et pourtant, Sarko et consorts nous font revenir la prime de rendement au grand galop.

C'est la rémunération à la pseudo-performance dite PFR : la prime de fonction et de résultat !

Un marché de dupes !

Les mots clés, lancés à la volée par le gouvernement dans sa communication (externe et interne) sont donc :

- reconnaissance de la performance,
- indemnité liée aux résultats,

- évaluation des objectifs,
- rémunération au mérite, etc.
- mais surtout **individualisation des primes !**

Que de viles épigraphes! Si ce langage peut plaire à l'électorat de Sarkozy, il cache d'autres réalités.

Ainsi, on pourrait se dire : « une prime supplémentaire, pourquoi pas ? »

Ce serait oublier que tout cela se fait à budget contraint et constant, voire en diminution. Cet intéressement sera donc prélevé sur d'autres rémunérations plus ou moins forfaitaires, jusqu'alors, suivant le grade et la fonction.

Les indemnités pour travaux supplémentaires, les primes dites de rendement, les indemnités de fonction, les allocations complémentaires de fonction et autres sont donc amenées à disparaître et à être remplacées par la PFR. Le pire restant à venir car le maintien du pouvoir d'achat n'est promis que pour la première année...

Une idéologie de représentant de commerce !

Le nouveau système se nomme donc PFR et il sera sans commune mesure avec ce que nous connaissons. Même si pour l'instant le directeur général donne des assurances! Jusqu'à quand ? Quand les textes existent tout est possible !

Gageons que comme pour la notation, tout le monde ne saurait être excellent.

C'est donc une concurrence entre agents d'un même service que nos dirigeants cherchent à instaurer. On imagine sans mal les conséquences d'un tel piège : objectifs mal ciblés, irréalisables, pression hiérarchique, ambiance délétère et culture du résultat au détriment du service public.



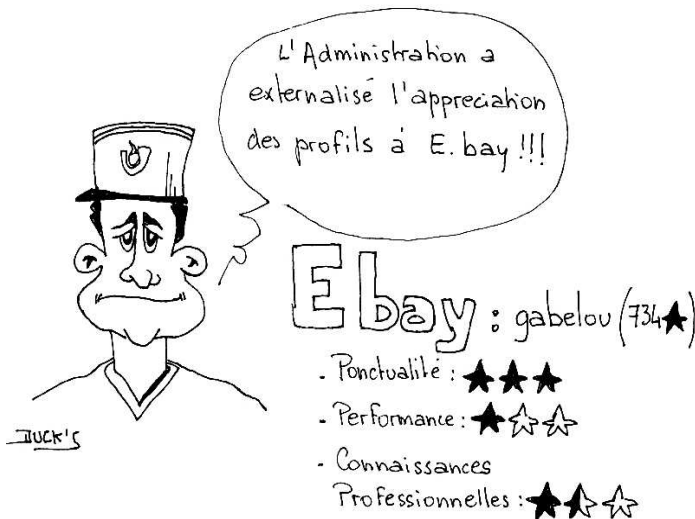
La PFR à deux échelles : du F comme « farfelu » au R comme « rédhibitoire » !

Le dispositif tel qu'il est révélé est en 2 parties :

Une part liée à la fonction.

D'une échelle de 1 à 6, elle tiendrait compte des responsabilités, du niveau d'expertise, des sujétions spéciales. Une typologie des postes serait mise en place. Elle serait définie par corps ou par grade.

Si cette partie peut paraître la plus objective, elle devrait obligatoirement être négociée avec les organisations syndicales. En effet, la CFDT reste méfiante quant à la tentation qu'aurait le gouvernement à ménager une catégorie d'agents en « gonflant » leur responsabilité.



La **seconde part** est liée aux résultats individuels et à la manière de servir, avec une échelle de 0 à 6.

C'est le retour des vieux démons de l'arbitraire avec son lot de subjectivité, ou pire, de règlements de compte.

Le résultat sera déterminé à la conclusion de l'entretien d'évaluation. C'est donc le chef direct qui décidera et il n'y aura pas de recours possible.

Ou du moins, rien en dehors de la contestation d'une décision administrative c'est à dire recours gracieux puis tribunal administratif. Seuls le compte-rendu de l'entretien d'évaluation ou la notation (attribution de mois, désormais) peuvent faire l'objet d'un recours en CAP.

Combattre l'iniquité !

Dans sa communication, on l'a vu avec CAP 2012, le gouvernement n'en est pas à une contre-vérité près. Il parle de simplification et de clarification, ce sera tout à fait le contraire.

Au final, pousser à l'individualisation à outrance et à la compétition entre agents des services publics est une chimère de l'instant!

Pour quelques uns qui pourraient être attirés par un système dit "valorisant", c'est bien la grande majorité des personnels qui se rendront rapidement compte de leurre qui leur est présenté!

C'est pourquoi la CFDT douane, qui lutte depuis des décennies contre les inégalités entre agents ne saurait être que combative quand ce système imbuvable lui sera présenté par nos patrons.

La performance individuelle et/ou collective!

L'intéressement en Douane existe déjà : c'est la prime d'un montant variant entre 80 et 150 euros que l'ensemble des agents perçoit en mai ou juin de chaque année.

Cette prime dépend des résultats obtenus collectivement sur les douze objectifs fixés à la DGDDI.



L'intéressement est collectif, le montant de la prime est le même pour tous.

Il faut savoir qu'à l'origine un nommé Nicolas Sarkozy (tiens tiens!) alors ministre du budget voulait octroyer 400€ par an à certains agents. Ses conseillers (qu'il écoutait peut-être encore alors?), lui avaient susurré de s'orienter vers un intéressement collectif, qui fut retenu en définitive!

La CFDT a acté depuis juin 2006 qu'elle participerait aux débats traitant de l'intéressement, dès lors que celui-ci apporte un plus au pouvoir d'achat des personnels et sans modifier les conditions de travail. Mais elle a indiqué qu'elle combattrait toute décision ou autre mesure en défaveur des agents.

Sur la politique indemnitaire, la **CFDT** s'est toujours attachée à défendre le principe de transparence et d'harmonisation des régimes. De leur côté, les politiques actuels voient à travers le **principe "PFR"**, la possibilité de moduler la rémunération des fonctionnaires.

Ils intitulent cela "la performance individuelle". **C'est pour la CFDT inacceptable!**

La CFDT Fonction Publique a fait le choix de ne pas laisser le ministre décider seul de l'avenir des régimes indemnitaires, en veillant à ce qu'aucune perte de pouvoir d'achat ne soit applicable aux agents.

De plus, elle lui a encore rappelé en juin dernier que l'indemnitaire ne saurait être l'unique outil de la politique salariale, a fortiori quand il s'agit de la reconnaissance du seul « mérite » individuel. **En Douane, la CFDT** s'oppose fermement à la mise en place de la **PFR** telle qu'elle est proposée actuellement.

« Nul ne peut grimper sur le dos d'un homme, si celui-ci ne courbe pas l'échine » !

Ce que Ghandi ne savait pas en disant cela, c'est que, quelques décennies plus tard, un président Français, Nicolas Sarkozy essaierait de faire courber l'échine à toute la fonction publique, voire à tout un pays.

Il veut grimper sur le dos d'hommes et de femmes, piétiner leurs droits, précariser leur situation professionnelle et les rendre responsables des maux que lui et les siens ont contribué à créer.

Qu'il sache bien que nous ne courberons pas l'échine parce que nous voyons bien clairement ce qui se passe et que nous n'accepterons pas d'aller là où il veut nous entraîner. C'est-à-dire vers une privatisation qui ne dit pas son nom.

-Nous voyons bien ce qui s'est passé avec les sociétés d'autoroute.

-Nous voyons bien ce qui s'est passé avec EDF et GDF malgré les promesses, la main sur le cœur, de Nicolas Sarkozy alors qu'il était encore Ministre de l'économie et des finances.

Dans une déclaration sur l'énergie au Sénat, le 27 avril 2004, il déclarait « Il n'y aura pas de privatisation d'EDF-GDF, et ce pour une raison simple : EDF et GDF ne sont pas des entreprises comme les autres ».

Pourtant un décret daté du 19 décembre 2007 indique qu'« il est décidé de procéder au transfert du secteur public au secteur privé de la société Gaz de France. » Ce décret de privatisation a été publié le 20 décembre 2007 au Journal officiel et permettait la fusion de GDF avec Suez au premier semestre 2008.

Entre temps le ministre de l'économie est devenu président de la république.

-Nous voyons bien ce qui s'est passé avec France Télécom et ce qui se passe avec la Poste.

La CFDT n'acceptera pas qu'une France soit opposée à une autre. Que la fonction publique, présentée comme privilégiée, soit opposée aux salariés du secteur privé, qui travailleraient tandis que les fonctionnaires ne feraient rien.

La CFDT n'acceptera pas que l'état se retire des services publics au profit du marché et des capitalistes dont la seule motivation est de faire davantage de profit tous les ans.

La CFDT n'acceptera pas la remise en cause de notre statut. Car lutter contre son dépeçage, c'est lutter pour une conception du service au public.

C'est lutter pour que demain existe encore une garantie à chacun de pouvoir avoir accès à l'énergie, aux soins, à l'éducation et à la protection sociale.

C'est lutter pour que la France soit une république qui défend la liberté, grandit dans l'égalité, se nourrit de fraternité.

Qu'il sache que notre incompréhension peut se transformer en colère.

Que notre sentiment d'injustice peut atteindre son point de rupture.

Que les attaques incessantes contre la fonction publique feront de nous de farouches adversaires à la politique gouvernementale.